

# Macron à Conflans, et à Paris marche des clandestins dont certains sont peut-être de futurs terroristes

écrit par Claude t.a.l | 18 octobre 2020



© LP / Arnaud Journois Le défilé de la place de la République à celle de la Concorde, qui devait suivre à partir de 14 heures, est en revanche interdit.

Après l'horreur à Conflans Ste Honorine hier, aujourd'hui, à Paris, nous aurons droit à une marche de ceux qui seront peut-être les futurs égorgeurs, accompagnés de ceux qui les soutiennent.

( seulement une partie de cette marche est interdite )



Les affiches jaunes clamant «on marche vers l'Elysée» ont été placardées dans tout Paris. Mais le 3e acte de la « marche nationale des sans-papiers », programmée ce samedi au cœur de la capitale, n'ira peut-être pas jusqu'à cette destination. La préfecture de police, qui a examiné la déclaration de manifestation déposée depuis plusieurs semaines, a interdit la tenue de ce rassemblement. Du moins sur la dernière partie du parcours.

Les organisateurs (20 collectifs de sans-papiers et plus de 200 organisations ou associations de soutien) ont invité les manifestants à rejoindre l'un des trois cortèges qui partiront à partir de 10 heures, des portes de la Chapelle, d'Italie et de Montreuil pour converger vers la place de la République. Ces trois pré-manifestions ainsi que le rassemblement à République (qui pourrait regrouper plusieurs milliers de participants) sont autorisées.

Des risques de troubles à l'ordre public

Le défilé de la place de la République à celle de la Concorde, qui devait suivre à partir de 14 heures, est en revanche interdit. Pas pour des raisons sanitaires. Malgré le relèvement des restrictions après le passage de l'île de France en zone d'alerte maximale le 5 octobre dernier, les «manifestations revendicatives déclarées » restent autorisées.

L'arrêté d'interdiction est motivé par des questions de sécurité et de risques de troubles à l'ordre public.

«Le parcours déclaré traverse des sites emblématiques et institutionnels sensibles, à proximité desquels l'action des forces de sécurité sera rendue difficile de débordements très probables au vu des précédents», justifie la préfecture de police... En précisant au passage que les organisateurs « *n'ont pas apporté les garanties indispensables au respect des mesures d'hygiène et de distanciation sociale.* »

Plusieurs milliers de personnes dans la capitale

Le 30 mai dernier, une première manifestation organisée au par les collectifs de soutien (qui réclament notamment la régularisation des sans-papiers et la fermeture des centres de rétention administrative) avait attiré plusieurs milliers de personnes dans la capitale. Le rassemblement, interdit par la préfecture de police, avait donné lieu à des interventions des forces de l'ordre pour disperser les manifestants.

Les personnes qui défilèrent ce samedi de République à Concorde feront l'objet « *d'une verbalisation pour participation à une manifestation interdite de 135 euros*», rappelle la préfecture de police. La coordination nationale de la marche des sans-papiers qui s'est dite «indignée » par cette interdiction partielle a maintenu sa demande de manifestation jusqu'à la Concorde.

<https://www.msn.com/fr-fr/actualite/france/paris-la-marche-des-sans-papiers-partiellement-interdite/ar-BB1a6ha2>

Macron, hier : “ *ils ne passeront pas* ” .

C'est cela, oui ....

Une bonne partie est déjà là et, ” en même temps “, il en entre tous les jours !

” C'est le tango des bouchers de l'islam

Faut qu'ça saigne " ( librement adapté de Boris Vian )